

# RÉNOVEZ VOS LOGEMENTS COEUR DE VILLE VITRY-LE-FRANÇOIS

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE - RÉNOVER POUR LOUER - REMISE AUX NORMES

Action  
Cœur  
de Ville

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat  
de Renouvellement Urbain



# LOUEZ AVEC L'OPAH-RU EN CONVENTIONNANT

Conventionner son logement c'est donner la possibilité de louer à un niveau de loyer abordable et de permettre à des ménages aux revenus modestes de résider dans des logements de qualité.

En contrepartie, vous bénéficiez d'aides financières à la rénovation et d'une réduction d'impôt sur vos revenus locatifs, grâce au dispositif Loc'Avantages.

Un dispositif gagnant-gagnant.

## PROPRIÉTAIRES VOS AVANTAGES



### AIDES AUX TRAVAUX

Obtenez des financements de la part de l'ANAH, la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der, la Ville de Vitry-le-François, la Région et Action Logement (en fonction de votre logement et des modalités de location).



### AVANTAGE FISCAL

Obtenez une réduction d'impôt sur vos revenus locatifs pouvant aller jusqu'à 65% en signant une convention d'engagement auprès de l'Anah (en fonction de votre logement et des modalités de location).

**CONTACTEZ LE COMAL SOLIHA**

**Tel. 0 800 77 29 30 (appel gratuit)**

**Email : [opahccvcd@soliha.fr](mailto:opahccvcd@soliha.fr)**

**Site internet : [www.comalsoliha51.fr](http://www.comalsoliha51.fr)**

# Le COMAL SOLIHA 51, A VOS COTÉS

CoMAL.SOLIHA  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT 51

Le COMAL SOLIHA 51 est missionné par la Communauté de communes pour vous assister dans le montage de votre dossier et vous conseiller dans le choix de vos travaux.



## 1 CONTACTEZ LE COMAL SOLIHA 51

Présentation des dispositifs d'aides et vérification de l'éligibilité de votre projet



## 2 VISITE

Visite de votre bien (si éligible), pour effectuer un diagnostic du logement



## 4 EFFECTUEZ VOS TRAVAUX



## 3 CONVENTIONNEMENT

Aide au conventionnement ANAH, permettant de bénéficier du dispositif Loc'Avantages et de la prime à l'intermédiation locative le cas échéant.



**Loc'Avantages**  
La réduction d'impôt qui profite à tous



## 5 MISE EN LOCATION ET RECEPTION DES AIDES

En choisissant de conventionner votre bien, vous optez pour un dispositif permettant aux personnes à revenu modeste de se loger dignement

## PÉRIMÈTRE



Votre projet doit se situer dans le périmètre «Action Cœur de ville» de Vitry-le-François

[www.comalsoliha51.fr](http://www.comalsoliha51.fr) - OPAH et Permanences



# EXEMPLES :

## loc 1

### LOGEMENT DE 67 m<sup>2</sup> À VITRY

## loc 2

### LOGEMENT DE 90 m<sup>2</sup> À VITRY

**CONTACTEZ  
LE COMAL SOLIHA**



**Loc'Avantages**

La réduction d'impôt qui profite à tous

#### Je rénove et je conventionne pendant 6 ans

Aides aux travaux

**Jusqu'à 65% de  
subventions\***

\*en fonction de votre logement et des  
modalités de location.

Loyer mensuel hors charges

**400 €**

Réduction d'impôt sur le  
revenu locatif annuel

**720€/an**

#### Je rénove et je conventionne pendant 6 ans

Aides aux travaux

**Jusqu'à 65% de  
subventions\***

\*en fonction de votre logement et des  
modalités de location.

Loyer mensuel hors charges

**410€**

Réduction d'impôt sur le  
revenu locatif annuel

**1724€/an**

**Tel. 0 800 77 29 30 (appel gratuit)**

**Email : [opahccvcd@solihha.fr](mailto:opahccvcd@solihha.fr)**

**Site internet : [www.comalsolihha51.fr](http://www.comalsolihha51.fr)**